

**ÉTABLISSEMENT****Commune de Goyave (971)**

Rue des Ecoles

97128 Goyave

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Commune de Goyave (971).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: Prestations de restauration collective portant sur la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour la Caisse des Ecoles de la Commune de Goyave..

Description: Les prestations objet du marché, concernent la production et la livraison en liaison chaude de repas pour les convives suivants : - Scolaires (maternels et élémentaires), - Adultes encadrants - Enseignants.

Identifiant interne: MP97114-26-05.

Type de Procédure: Autre procédure en une seule étape.

Principales caractéristiques de la procédure: Conformément aux articles L. 2113-10 et suivants du Code de la commande publique, le présent marché n'est pas décomposé en lot compte tenu de la nature homogène des prestations ne permettant pas l'allotissement. Il n'est pas prévu également de décomposition en tranches et en phases. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Le présent marché ne comporte pas de Prestations Supplémentaires Eventuelles . Le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au Titulaire de l'accord-cadre, en application de l'article R.2122-7 du CCP, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires..

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 55523100. 55521200.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Adresse postale: Commune de Goyave.

Ville: Goyave.

Code postal: 97128.

Code NUTS: FRY10.

Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: C'est un accord-cadre passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, qui est mono-attributaire avec un montant maximum de 1.800.000 € HT et sans minimum. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés****2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

**Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Titre: Prestations de service de restauration scolaire.

Description: Il s'agit de la production depuis la cuisine centrale du titulaire de préparations de repas en liaison chaude et de livraison au sein des trois sites de restauration scolaire du territoire de Goyave.

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.

Classification CPV: 55523100. 55521200.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: Goyave.  
Code Postal: 97128.  
Pays: France.  
Informations complémentaires: Les prestations sont à assurer sur les points de livraison suivants : - Restaurant de l'école maternelle Danielle OULAC DANICAN sise à la Rue Edouard ZORA - Restaurant de l'école élémentaire François AGUSTE sise à la Rue des écoles - Restaurant du Groupe scolaire de Bois sis à la Section Bois Sec.

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 2.

### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 2.

Description: Le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans courant à compter de la date de démarrage des prestations fixée au 1er septembre 2026 ou à compter de sa date de notification, si celle-ci est postérieure. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite, 2 (deux) fois, par période de 1 (un) an, soit une durée maximale de 4 (quatre) années..

### 5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1800000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Description: Les repas servis devront respecter strictement les exigences réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, les recommandations nutritionnelles en vigueur, dans l'objectif d'améliorer l'offre de restauration, de favoriser des environnements alimentaires plus favorables à la santé, plus durables et adaptés aux spécificités du territoire ainsi que de réduire les inégalités sociales..  
Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

**Description :** Le chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices disponibles ou équivalent ;.

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années ou équivalent ;.

**Description :** Une liste des principaux services fournis, au cours des trois dernières années, en rapport avec l'objet du marché, indiquant le descriptif de la prestation y compris son importance et sa complexité, le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique..

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix :**

**Nom :** Valeur financière.

**Description :** L'Acte d'Engagement (AE) et son annexe le Bordereau des prix (BPU), complétés et signés Le Détail quantitatif estimatif (DQE) dûment complété.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 40

**Critère Qualité :**

**Nom :** Valeur technique.

**Description :** Un mémoire technique décrivant la prestation alimentaire, l'organisation du service et les modalités de suivi et de pilotage des prestations proposées.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 40

**Critère Qualité :**

**Nom :** Valeur environnementale.

**Description :** Un mémoire technique décrivant la démarche environnementale proposée.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 20

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 25/06/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>..

Description : Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par des moyens de communication électronique. Par conséquent la remise de pli en format papier n'est pas autorisée ainsi que la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...). Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent Règlement de la consultation. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le soumissionnaire transmet sa candidature et son offre en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même

soumissionnaire, celui-ci est appelé à fournir l'ensemble des éléments requis au titre de ce pli dans le dernier envoi. Seules les copies de sauvegarde des documents remis par voie électronique peuvent être transmises dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier. Cette transmission se fait sous enveloppe cachetée, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir leur confidentialité. Les copies devront être adressées à l'adresse suivante : Caisse des écoles de la Commune de Goyave Hôtel de Ville Rue des écoles 97128 GOYAVE.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Informations complémentaires : .

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En application des articles R.2142-19 à R.2142-27 du Code de la commande publique, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement soit conjoint soit solidaire. Un mandataire doit être désigné, quelle que soit la forme du groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement..

#### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 20.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours** : Commune de Goyave (971)

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies de recours sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Code de Justice Administrative. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de Justice Administrative, et pouvant être exercé dans les deux (2) mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Commune de Goyave (971)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Goyave (971).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21971114000018.

Département : GUADELOUPE.

Adresse postale : Hôtel de Ville.

Adresse postale : Hôtel de Ville. Rue des Ecoles.

Ville : Goyave.

Code postal : 97128.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Mairie de Goyave - Caisse des écoles.

Adresse électronique: [thamara.bedacier@villedegoyave.fr](mailto:thamara.bedacier@villedegoyave.fr).

Téléphone: +33 590959111.

Télécopieur: +33 590959495.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :70dc7423-65cb-418a-abc8-937db56d4a7c

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 23/05/2026 à 21:28.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.